

Avis de travaux

Chemin Bates

À l'intersection de l'avenue de Vimy

Début prévu : semaine du 3 juillet
Durée approximative : 6 semaines

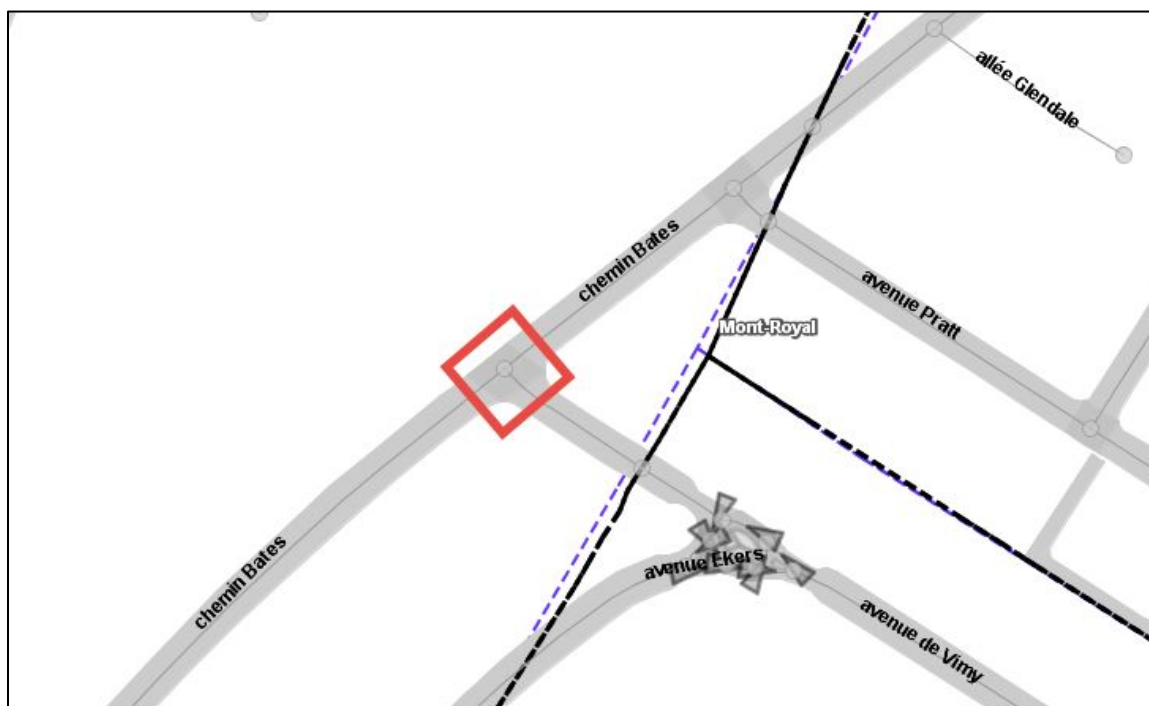
Travaux d'urgence - Entretien du réseau principal d'eau potable

Circulation et stationnement

- Fermeture complète de l'intersection du chemin Bates et de l'avenue de Vimy;
- La signalisation sur place indique les directives à respecter pendant les travaux (détours, limite de vitesse, etc.);
- Durant les travaux, des places de stationnement sont utiles pour assurer un périmètre de sécurité près du chantier et pour y déposer des matériaux. Vérifiez la signalisation du secteur car elle peut être modifiée au besoin.

Mobilité et déplacements actifs

- Résidences et autres bâtiments accessibles en tout temps;
- Si vous avez des enjeux de mobilité et utilisez différents types d'aide à la mobilité (poussette, béquilles, triporteur, etc.), contactez le 514 872-3777.



**Le chantier :
horaire et travaux**

- Horaire : du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h;
- Interruption de l'alimentation en eau : la population touchée sera prévenue 24 heures à l'avance.
- L'utilisation d'outils et d'autres équipements peuvent causer des odeurs, de la poussière, du bruit et des vibrations, malgré toutes les mesures planifiées par l'équipe d'expert(e)s qui s'assure de minimiser les aspects dérangeants du chantier;
- Les jours des collectes des déchets, matières recyclables et compostables, placez vos poubelles et bacs, bien identifiés avec votre adresse à l'emplacement habituel. Les contenants qui ne sont pas accessibles aux éboueurs seront déplacés par l'entrepreneur;
- Si vous prévoyez déménager, faire des travaux sur votre terrain, ou toute autre situation pour laquelle il serait pertinent d'informer la personne responsable du chantier, composez le 311 pour parler à un(e) agent(e).

Où est l'équipe de chantier ?


Certaines étapes des travaux et des activités non visibles de l'extérieur, impliquent des délais et peuvent donner l'impression que les travaux sont suspendus. Pendant ces périodes, il est prévu que le personnel de chantier soit temporairement affecté à un autre projet par souci d'efficacité.

Exemples :

- travaux souterrains non visibles de l'extérieur;
- fabrication ou réparation d'une pièce hors site (en usine);
- attente des résultats de tests d'eau potable;
- tests de fonctionnement électriques;
- vacances de la construction et congés fériés.;
- autres situations imprévues, comme des conditions météorologiques défavorables.

Voici l'information disponible à ce jour. En cas de changements ou de nouvelles incidences pouvant affecter votre quotidien, d'autres communications seront transmises.

Information :

 514 872-3777

 montreal.ca

 info-travaux@montreal.ca